

# Accès à la Hors-Classe

Académie de Normandie



La CGT Enseignement privé est présente sur l'ensemble du territoire normand

## Qui est concerné par la promotion à la Hors-Classe ?

Tou·tes les collègues Certifié·es, PLP, PEPS sont concerné·es à partir du **9<sup>e</sup> échelon avec 2 années d'ancienneté**. Ils deviennent alors « promouvables ».

Tous les agents promouvables sont **informés individuellement, via i-professionnel, qu'ils remplissent les conditions statutaires**. À partir de là, il est recommandé d'actualiser, sur i-professionnel, son « CV » !

## Les tableaux d'avancement

Les inscriptions aux tableaux d'avancement sont soumises, pour avis, à la Commission Consultative Mixte Académique (CCMA). Elles sont classées avec un barème, établi selon 2 critères :

- L'appréciation de la valeur professionnelle**, consultable sur I-Professionnel (puis Dossier - Carrière) portée par la rectrice, suite à votre RDV de carrière (ou pas), correspond à votre « niveau d'appréciation ». Celui-ci se traduit par un nombre de points.

À consolider	= 95 points
Satisfaisant	= 105 points
Très satisfaisant	= 125 points
Excellent	= 145 points

- L'ancienneté est calculée sur la base de l'échelon détenu et de l'ancienneté dans l'échelon au 31 août 2020, selon le barème suivant :

Échelon et ancienneté dans l'échelon au 31 août 2020	Ancienneté théorique dans la plage d'appel	Points d'ancienneté
9+2	0 an	0
9+3	1 an	10
10+0	2 ans	20
10+1	3 ans	30
10+2	4 ans	40
10+3	5 ans	50
11+0	6 ans	60
11+1	7 ans	70
11+2	8 ans	80
11+3	9 ans	100
11+4	10 ans	110
11+5	11 ans	120
11+6	12 ans	130
11+7	13 ans	140
11+8	14 ans	150
11+9 et plus	15 ans et plus	160

## Combien de promu-es ?

17% du nombre de collègues « promouvables » sont promus dans chaque corps (Certifiés, PLP, PEPS), **à la date du 1er septembre 2020** (effet rétroactif).

Les collègues sont donc départagés en fonction du barème ci-contre.

À titre d'exemple, **l'an dernier, en Normandie**, les derniers promues avaient le barème suivant :

	Corps	Nombre de promu-es		Barème du dernier promu en 2019 :
		2019	2020	
Caen	Certifié·es	59	49	165
	PLP	13	13	155
	PEPS	7	5	165
Rouen	Certifié·es	48	38	165
	PLP	15	12	145
	PEPS	5	4	175

**Les agrégé·es** ne sont pas promu·es au niveau académique, mais sont proposé·es sur une liste ministérielle, par discipline.

## Prochaine CCMA

Caen - mercredi 16 décembre 2020  
Rouen - jeudi 17 décembre 2020

Nous pouvons **suivre votre dossier**, vérifier votre barème puis, **vous informer**, à l'issue de la réunion, de votre éventuelle promotion.

Pour cela, **contactez la CGT Enseignement Privé**

[normandie@cgt-ep.org](mailto:normandie@cgt-ep.org)